

CES OBJECTIFS EN ETUDIANT LES COUTS ECONOMIQUES DE CES PRATIQUES. NOS RESSOURCES DE PECHE DOIVENT ETRE GEREES AVEC EFFICACITE. SI NOUS NE PARVENONS PAS A ACCOMPLIR DES PROGRES DANS LE DOMAINE DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES, L'INCIDENCE SUR LES INDUSTRIES DE LA PECHE DE TOUS LES PAYS DE L'OCDE SERA CONSIDERABLE.

LE CANADA EST DE PLUS EN PLUS PREOCUPE PAR LE DANGER CONSTANT QUE REPRESENTA LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA PECHE, PARTICULIEREMENT DANS L'ATLANTIQUE NORD. NOUS NOUS INQUIETONS, PAR AILLEURS, DE L'USAGE DE PLUS EN PLUS REPANDU D'UNE TECHNOLOGIE DESTRUCTIVE DANS L'EQUIPEMENT DE PECHE, COMME LES FILETS DERIVANTS DU PACIFIQUE. DES PRATIQUES DE CE GENRE NE SONT PAS COMPATIBLES AVEC UNE GESTION ET UNE PROTECTION RATIONNELLES DES BANCS DE POISSON ET DE LEUR HABITAT BIOLOGIQUE.

COMME JE L'AI MENTIONNE PRECEDEMMENT, LA SOLUTION DES PROBLEMES DE PECHE EXCESSIVE NE PEUT ETRE QUE LARGE ET MULTILATERALE. NOUS ENCOURAGEONS L'OCDE A PRETER LA MAIN A LA RECHERCHE D'UNE TELLE SOLUTION.

EN CONCLUSION ET EN RESUME, MONSIEUR LE PRESIDENT, CETTE REUNION MINISTERIELLE FOURNIT L'OCCASION DE RECONNAITRE NOTRE RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ET CONJOINTE COMME GARANTS DE LA VIABILITE DU SYSTEME COMMERCIAL MULTILATERAL ET DE REAFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT A MENER DES